

REPUBLIQUE DU CAMEROUN  
Paix - Travail - Patrie

MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE

SECRETARIAT GENERAL

Direction de la Pharmacie  
du Médicament et Laboratoires

D13-159

N° \_\_\_\_\_/CP/MINSANTE/SG/DPML/SDM/SAP/BCA

REPUBLIC OF CAMEROON  
Peace - Work - Fatherland

MINISTRY OF PUBLIC HEALTH

SECRETARIAT GENERAL

Department of Pharmacy,  
Drugs and Laboratories

Yaoundé, le 11 JUL 2018

## COMMUNIQUE DE PRESSE

Le Ministre de la Santé Publique porte à la connaissance des professionnels de la santé et du public que, les laboratoires Pierre Fabre ont renoncé à l'exploitation des Autorisations de Mise sur le Marché attribuées à leurs spécialités ci-après :

N°	Désignation, forme et dosage	Présentation	Numéro d'AMM
1	ECLARAN 10, gel pour application locale	T/45g	N°2320212
2	ECLARAN 5, gel pour application locale	T/45g	N°232011

Les boîtes encore disponibles dans les officines peuvent être vendues et aucune nouvelle importation ne sera autorisée. /-

Yaoundé, le

**Ampliations :**

- MINSANTE/CAB
- SESP/CAB
- SG
- IG/MINSANTE
- DG/LANACOME
- DG/DOUANES
- SGS
- Tout DRSP(10)
- Président de l'Ordre des Pharmaciens
- Président du syndicat des Pharmaciens
- Tout Grossiste/Tout Responsable FS
- Tout Pharmacien d'Officine
- CRTV/RADIO/TELE
- CAMEROON TRIBUNE



**André MAMA FOU DA**